



Procès-verbal du conseil d'école du 13 octobre 2022

Début de séance 18h15

ACCUEIL :

M. Gibert remercie les membres du conseil de leur présence et désigne le secrétaire de séance : M. Bourdon.

Un tour de table permet aux membres de se présenter.

- Administration :

Présents : Mme GIBERT, Directrice du primaire ; M. DORVILLE, Proviseur ; M. LELOURDY, DAF

Absents excusés : M. MISURNY, IEN

- Parents :

Présents : Mme AKRAH, M. AZIKA-YANGBATE, Mme BAHATI, Mme BELTRANDO LOZANO, Mme BERNARD, Mme BOUYA Armelle, M. EL-SAHELY, M. MAROUNI, M. MIEHAKANDA, Mme NGOMA, M. RIHANE, Mme SAFA, Mme SIERRA, Mme SOUESSOUE MOUEDI, Mme THIAM

Absents excusés : M. MARCHADOUR

- Enseignants :

Présents :

Mmes BELLA (TPS/PS), BANTSIMBA (PS/MS), ZALA (MS), THIEBAUT et VERNEJOUL (GS) ;
Mme MILOUNGUI (CP), Mme BEMBA (CP/CE1), M. BOURDON (CE1) et Mme MACKAYA (CE1/CE2) ;
Mmes COULIBALY et MOUCOUVEA (CE2), Mme GRANET et M. TOQUEVILLE (CM1), Mmes LO, LAFFONT-ROSSI et DARSEL (CM2)

Absents excusés : Mme MATA, M. MILOUNGUI

- Invités :

M. VIGNACQ (COCAC),

Mme AL-HADDAD, M. NDAWANA (anglais), Mme MAPA (anglais), M. DIAFOUKA (anglais), Céline DUAULT-SOLTESZ (BCD).

Absente excusée : Mme AGNONGONDZE, présidente du Comité de Gestion

ORDRE du JOUR

1. Le rôle du conseil d'école (directrice)
2. Approbation PV dernier conseil école (directrice)
3. Bilan de la rentrée (directrice)
4. Vote du règlement intérieur de l'école primaire (directrice)
5. Les évaluations nationales CP et CE1 (directrice et enseignants)
6. Les projets 2021-2022 (enseignants)
7. Questions diverses (enseignants & parents)

1. Le rôle du conseil d'école

ATTRIBUTIONS

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1. Vote le règlement intérieur de l'école.
2. Est consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait à la vie de l'école et notamment :
 - Sur les structures pédagogiques
 - Sur l'organisation du temps et le calendrier scolaire
 - Sur le projet d'école
 - Les conditions de scolarisation des élèves à besoins particuliers
 - Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves
 - Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves

COMPOSITION

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école.

Les membres siégeant avec droit de vote :

Le directeur de l'école

Les parents d'élèves élus (15 voix) : 15 présents ce soir.

Les maîtres de l'école (15 voix). Les enseignants titulaires de classe étant 17, au besoin, un tirage au sort aura lieu à chaque session du conseil d'école pour désigner ceux qui ne voteront pas.

Pour cette session, Madame COULIBALY et M. BOURDON se portent volontaires pour renoncer à leur droit de vote. 15 enseignants voteront.

Les membres siégeant avec voix consultative :

Le chef d'établissement

Le directeur administratif et financier

Le COCAC

L'inspecteur de l'Éducation nationale en résidence

A noter, la présidente peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

FONCTIONNEMENT

- Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.
- Le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre. Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

- **Il adopte lors de la première réunion les modalités de vote :**

La proposition d'un **vote à main levée** pour toutes décisions soumises à réflexion dans le cadre des conseils d'école (présents et à venir) est proposée.

(Votants : 15 enseignants + 15 parents)

Pour	30
Abstention	0
Contre	0

La proposition est validée.

- Le procès-verbal de la réunion est dressé par son président, consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Il sera mis sur le site de l'établissement afin que les parents puissent en prendre connaissance.

2. Approbation du PV du conseil d'école du 14 juin 2022

Le PV a été envoyé par mail et est déposé sur le site de l'école, ce qui avait été signalé aux familles en fin d'année, il ne sera donc pas relu.

Pour	28
Abstention	2
Contre	0

Le PV est validé.

3. Bilan de la rentrée :

- Effectifs :

Maternelle : TPS : 8 - PS : 24 - MS : 35 - GS : 46 soit 112 élèves (R2021 : 128 élèves)

Élémentaire : CP : 53 - CE1 : 55 - CE2 : 57 - CM1 : 46 - CM2 : 49 soit 260 élèves (contre 246 l'an passé, soit 14 élèves de plus)

TOTAL : 372 élèves. Notre effectif se maintient (R2021 : 374 élèves).

Quelques remarques :

- Fermeture d'une classe de maternelle pour ouvrir une classe en élémentaire, ce qui explique la diminution du nombre d'élèves de C1
- Certaines familles ont renoncé à leur inscription très tardivement, empêchant de ce fait de pouvoir donner les places libérées à d'autres élèves sur liste d'attente.
- Nous avons eu beaucoup de demandes pour la TPS et la PS. Il reste pour ces deux niveaux respectivement, encore 7 dossiers et 2 dossiers en liste d'attente.

- Nouveaux enseignants :

L'équipe se stabilise.

Deux nouvelles enseignantes titulaires accueillies cette année : Mme MACKAYA (CE1-CE2) & Mme Lafont-Rossi, qui exerce à mi-temps en CM2.

Des enseignants ont changé de niveau : M. Tocqueville passe au CM1, Mme Miloungui au CP, M. Miloungui devient remplaçant.

Renouvellement d'une partie de l'équipe des enseignants d'anglais : arrivée de Mme Al-Haddad et de M. Diafouka, retour de M. Ndawana.

- Formation des enseignants :

Tous les enseignants bénéficient de 18 heures d'animations pédagogiques.

17 enseignants du primaire ont demandé un ou plusieurs stages de zone et 1 enseignante un stage du ministère de l'Éducation Nationale. Nous n'avons encore pas de retour de l'Agence.

Nous avons 2 enseignantes inscrites dans le dispositif des néo-recrutés 1^{ère} ou 2^{ème} année qui sont accompagnés de façon renforcée par l'EMFE et un accompagnant pédagogique.

- Suivi des élèves :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont repris.

La prise en charge spécifique des élèves nécessitant des cours de FLE a débuté également, tant sur le temps scolaire que sur le temps des APC.

Sur le temps scolaire, sont concernés, pour l'instant, 4 élèves de GS (souhait de l'équipe du C1 d'adjoindre 2 nouveaux élèves à la rentrée des vacances de Toussaint) et 5 élèves d'élémentaire qui bénéficieront d'environ 2 heures hebdomadaires de cours.

4. Vote du règlement intérieur de l'école primaire

La directrice propose d'ajouter au règlement intérieur les dispositions concernant le goûter (article 6.2)

6.2. Pour les goûters, les enfants peuvent apporter uniquement des fruits, des légumes, des fruits secs, des compotes et/ou du pain nature accompagnés d'une gourde d'eau.

Discussion autour de la proposition. M. RIHANE trouve qu'on a imposé ce goûter et souhaiterait des aménagements.

- Ne serait-il pas possible de ne maintenir les goûters « fruits/légumes » que 3 jours dans la semaine au lieu de 5 jours, en raison des fruits difficiles à trouver, de leur prix et de la fraîcheur ? Madame Granet intervient pour rappeler que cela a été voté pour des raisons d'équilibre alimentaire mais aussi pour traiter les déchets, elle vérifie les goûters et assure que les fruits ne s'abîment pas entre 7h et 10h. De plus 1 jour sur 2, c'est difficile à gérer. M. Rihane rebondit sur le fait que des familles n'ont pas le temps de préparer des goûters, certains habitent loin aussi : tous les enfants ne prennent pas de petit-déjeuner.
- Madame AKRAH propose d'autoriser les biscuits pour les maternelles qui se retrouvent "en hypoglycémie". M. MAROUNI propose aussi le choix entre des madeleines, une tartine. Madame MOUCOUVEA revient sur ces propositions et indique qu'elle a mené un tel projet à La Réunion avec des PS. Quand on mange tous ensemble, c'est un moment de découverte et de socialisation : les petits rendaient les biscuits que les parents glissaient discrètement dans le sac. Les déchets étaient mis au composteur.
- M. EL SAHELly rappelle que madame LUCHESSA avait proposé l'intervention d'une diététicienne mais avec le covid, cela n'a pas été possible. Il souhaite également pouvoir de temps en temps pouvoir donner une madeleine.
- Mme BELTRANDO souhaite couper court à un sujet qui a déjà été voté, le problème est plutôt du côté de la sanction contre les parents qui ne respectent pas le règlement.
- M. MAROUNI souhaite une liste de produits autorisés et ceux interdits car une tartine pain avocat a été refusée par un enseignant. L'ensemble des enseignants n'est pas d'accord avec ce dernier point, c'est autorisé (problème d'incompréhension ?).

Mme VERNEJOU est surprise des propos précédents car, en maternelle, cela fonctionne bien : les élèves mangent tous fruits et légumes et ne réclament pas particulièrement de biscuits. Mme THIEBAUT la rejoint sur ce point. M. Rihane souligne qu'il ne souhaite pas annuler le projet fruits-légumes mais le rendre plus souple. Madame Coulibaly évoque le problème des élèves qui habitent loin et qui ne déjeunent pas, peut-être ajouter pour eux un gâteau fait maison.

Il ressort des débats les possibles aménagements suivants :

- Proposer une liste précise de produits autorisés. Critères retenus : sains et zéro emballage
 - Fruits-légumes + petit gâteau maison
 - Un jour libre. Cette proposition est rejetée car non-compréhensible pour les enfants
 - Proposition de relancer le « Petit Prince »
 - Proposition de créer un espace petit-déjeuner pour ceux qui viennent de loin.
- Mme Beltrando est contre, c'est ingérable. Le petit-déjeuner – ainsi que le goûter – sont interdits en France, d'autres sujets sont plus importants.

Madame la directrice propose de ne pas revenir en arrière mais garder l'idée des fruits et légumes.

Finalement, 2 propositions sont mises au vote :

- 1- Voter le règlement selon la proposition en annexant une liste de produits autorisés proposée par les parents et revue par l'équipe enseignante ;
- 2- Ne pas voter le règlement intérieur en l'état et réécrire l'article 6.2 comme suit :

« 6.2. Pour les goûters, les enfants peuvent apporter des produits sains, sans emballage, en privilégiant fruits, légumes, fruits secs, compotes, du pain nature de toute sorte, accompagnés d'une gourde d'eau. »

	Proposition 1	Proposition 2
Pour	15	3
Abstention	12	8
Contre	1	17

La proposition 1 est validée. Le règlement intérieur de l'école est adopté.

5. Les évaluations nationales CP et CE1

Présentation des résultats des élèves du LFSE aux évaluations de début de CP et de CE1. Ces évaluations sont extrêmement normées dans les outils comme dans les consignes afin de limiter au maximum les interprétations et obtenir des données fiables sur l'ensemble des écoles de France.

Ces évaluations ont notamment pour objectifs :

- pour les professeurs, d'affiner la connaissance des acquis de chaque élèves pour accompagner au mieux les apprentissages de tous en équipe pédagogique ;
- pour les parents, identifier les apprentissages à renforcer à la maison pour favoriser la réussite de leur enfant à l'école ;
- pour l'élève, identifier ses points forts et ses points à renforcer pour s'engager dans ses apprentissages

Les niveaux de maîtrise restent inchangés :

-  De 66 à 100% —> Elèves au-dessus du seuil
-  De 50 à 65% —> Elèves fragiles
-  De 33 à 49% —> Elèves à besoin
-  De 0 à 32% —> Elèves à besoin en grandes difficultés

CP - Synthèse des résultats des élèves en français (moyenne de l'ensemble des élèves : 81.5%)

Compétences évaluées	2019	2021	2022
Comparer des suites de lettres	95	-	-
Reconnaître des lettres	88	80	82
Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	93	80	-
Manipuler des phonèmes	72	81	75
Manipuler des syllabes	87	77	85
Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	69	78	82
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	88	79	85
Comprendre des textes lus par l'enseignant(e)	79	76	80

CP - Synthèse des résultats des élèves en maths (moyenne de l'ensemble des élèves : 83%)

Compétences évaluées	2019	2021	2022
Lire des nombres entiers	98	74	99

Ecrire des nombres entiers	94	72	97
Résoudre des problèmes	74	73	69
Quantifier des collections	96	72	91
Comparer des nombres	59	73	69
Associer un nombre à une position	50	74	85
Reproduire un assemblage	76	75	70

CE1 - Synthèse des résultats des élèves en français (moyenne de l'ensemble des élèves : 81%)

Compétences	2019	2021	2022
Ecrire des syllabes	84	67	81
Ecrire des mots	78	66	86
Comprendre des mots lus par l'enseignant(e)	86	68	85
Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e)	91	70	89
Comprendre des phrases lues seul(e)	84	50	77
Comprendre un texte lu seul(e)	74	63	76
Lire à voix haute des mots	51	57	88
Lire à voix haute un texte	61	44	64

CE1 - Synthèse des résultats des élèves en maths (moyenne de l'ensemble des élèves : 78%)

Compétences évaluées	2019	2021	2022
Additionner	50	-	-
Soustraire	42	-	-
Lire des nombres entiers	87	73	90
Écrire des nombres entiers	90	73	90
Représenter des nombres entiers	72	52	-
Résoudre des problèmes	68	52	68
Calculer mentalement	92	66	91
Associer un nombre entier à une position	40	36	59
Reproduire un assemblage	79	55	78
Réaliser des calculs en ligne	-	54	71

Ici, il est plus difficile de comparer puisque les items changent : 3 items évaluées précédemment ont disparues et 1 est apparue en 2021.

Monsieur RIHAN s'interroge sur le fait qu'un des scores en lecture fluence dépasse 100%. Les maîtres de CE1 expliquent que, dans l'exercice proposé, il s'agit de lire un nombre de mots défini en un temps donné. Quand l'élève dépasse ce nombre de mots, il est au-delà du seuil du CE1 et donc au-dessus de 100%.

Les parents ont été destinataires d'une fiche présentant les résultats de leur enfant. Les enseignants recevront prioritairement les familles des élèves pour lesquels des fragilités ont été détectées mais insistent sur le fait qu'ils restent naturellement disponibles pour toutes les familles qui souhaiteraient les rencontrer.

6. Les projets 2022-2023

Un tour de table est effectué afin que chaque enseignant présente rapidement les projets de sa classe ou du niveau de classe avec lequel il travaille.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Semaine du Goût/Tour du monde culinaire	x	X	X	x	X	X	x	X	X
Un potager à l'école	x	X	x						
École et cinéma	x	X	x	X	x	x	X	X	X
Spectacle de Noël	x	X	X	X	X	X	X	X	X
Carnaval	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Grande lessive	x	X	x	x	x	x	x	x	x
Spectacle de l'école	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Kangourou des mathématiques							X	X	X
Projet percussions						X			
Utilisation des tablettes numériques			x	x	x	X	x	x	x
Projet de lecture partagée	x	X		X	x		x	x	
Sortie au parc zoologique			X						
Projet : mon Noël en Afrique							X		
Projet poterie (céramique et émaillage)				X					
Projet fresque (polyptyques - mosaïque)				X					
Découvrir l'artisanat (reliure/vannerie/couture)					X	x			
Projet film d'animation				X					
Tour du monde						CE1/ CE2			
Projet développement durable (sortie visite d'un jardin)					X				
Projet autour de la production d'écrits							X		
Projet Spelling Bee								X	X
Fabrication de poupées en tissu			X						
Fabriquer un cerf-volant			X						X
Projet "Mat' Maths "défis mathématiques		X	X	X					
Échecs et/ou jeux de société				x	X		x		
Chorale						CE1/ CE2			X
Mai des langues	x	x	x	?	x	X	?	?	?
Initiation au golf/tennis							X		
60 ans du traité franco-allemand							X		
Zumba							X		
Les animaux (WCS)							X		
Visite d'une usine d'eau					x cpB		X		
Danse et Street art: hip hop,								X	
Nzango									X
Fabrication d'objets en pagne (récup')									X
Projet intercycle de liaison GS/CP				X	X	x			

7. Questions diverses :

- **Activités périscolaires pour les élèves de C2 et de C1** : le FSE, organisateur de ces activités, va-t-il renaître ?
En effet, les activités du lundi après-midi ne concernent que le cycle 3.

Madame Beltrando informe le conseil d'école qu'une réunion a eu lieu la veille mais qu'aucun bureau n'a pu être élu (problème de trésorerie). Madame NGOMA ajoute que, cependant, une commission se met en place pour lancer des activités pour les petits. Elle fait appel à tous les parents volontaires. Tous peuvent la joindre au 06 650 2202.

Madame Soltesz témoigne de la grande motivation de certains parents pour relancer le projet FSE avec une kermesse. La réflexion a déjà commencé.

- **Les horaires scolaires**

Madame Granet s'étonne du manque de communication autour des propositions de la commission « horaires » formée lors de l'année scolaire 21/22. Celle-ci n'a pas été réunie en ce début d'année et les parents n'ont pas été informés des travaux de cette commission. Or, un sondage a été envoyé sans son avis sur le contenu. Des propositions figurant dans ce sondage ne correspondent pas aux propositions de la commission (pas de proposition de sortie à 15h).

Monsieur Dorville le reconnaît en soulignant que c'est un sondage auprès des familles qui n'engage pas décision et que cette proposition a été ajoutée suite à une discussion.

Mme Vernejoul regrette que les membres de la commission « horaires » n'aient pas été contactés par l'APEESE pour les informer. Elle déplore également qu'une proposition comprenant des activités périscolaires après 13h ait été retirée du sondage.

- **La communication de l'établissement avec les familles**

Une partie des représentants des parents d'élèves pointe un problème de communication lié semble-t-il à l'utilisation de Pronote Primaire : certains parents ne reçoivent pas des messages, des bugs sont signalés lorsque le téléphone fait une mise à jour etc...

Monsieur le Proviseur répond que les parents reçoivent toutes les informations mais que très peu de gens les lisent ou répondent. Dans cet établissement, 5% de parents ont participé à la réunion Pronote contre 100% dans son ancien établissement.

M. EL SAHELLY insiste sur le fait que des mails n'arrivent pas.

Proposition de relancer les informations la veille par Mme THIAM. M. Dorville l'a fait pour la réunion et 0 retour.

Alternative : demander à rencontrer le référent numérique en passant par le cahier de liaison.

Mettre la communication à l'ordre du jour d'un conseil des maîtres (Maîtresse Élise).

Demander aux parents de faire remonter les soucis en écrivant un mot dans le cahier de liaison.

Pour résoudre cette difficulté et accompagner l'ensemble des familles dans l'utilisation de cet outil, la directrice propose la démarche suivante : les informations continueront à être communiquées via Pronote mais les parents seront prévenus via le cahier de liaison que des communications ont été publiées et qu'ils doivent en prendre connaissance.

D'autre part, une formation à l'utilisation de Pronote est en projet.

Madame Sierra suggère que, selon elle, d'autres raisons peuvent expliquer la non-réponse des familles. Pour sa part, elle n'a pas répondu, par exemple, au sondage concernant les horaires scolaires car aucune des propositions ne lui convient. Un enseignant rebondit en indiquant qu'il est donc très important de préciser la possibilité d'activités périscolaires à l'issue des classes. Celles-ci peuvent motiver un choix !

- **Problèmes de sécurité**

- les arbres de la cour

Madame Sierra s'inquiète de la potentielle dangerosité de certains arbres en cas de vents violents. La directrice répond que l'entretien et l'élagage des arbres est fait régulièrement.

- la sortie des classes

A 12h et 16h45, l'afflux de nombreuses personnes dans un espace restreint entraîne des bousculades et parfois des vols. Les parents suggèrent qu'un agent de sécurité soit positionné à cet endroit.

Il y a déjà un agent de sécurité (M. Steve ou M. Chabel) en poste chaque jour au portail : ils empêchent les adultes présents de stationner dans le couloir de sortie des élèves. Les autres sont à l'extérieur et aident à la fluidification de la circulation des véhicules devant l'école.

Malheureusement, c'est une question de civisme... les gens s'agglutinent, crient des noms, poussent, veulent partir les premiers. Certains enfants sortent en passant sous la rubalise et risquent de se faire piétiner.

Peut-on décaler des horaires pour échelonner les sorties ? Cela n'empêchera pas les personnes présentes de vouloir à tout prix récupérer l'enfant en premier.

Envisager un deuxième point de sortie ? Celui-ci existe et est emprunté par les personnes sortant avec un élève de maternelle.

- la sécurité extérieure.

Mme Bouya relate un incident survenu dans l'avenue jouxtant le lycée : un élève a failli se faire renverser. Bien qu'il s'agisse du domaine public, n'y a-t-il pas moyen d'améliorer la sécurité ?

Des agents – ou des parents bénévoles – pourraient faire traverser les enfants ?

Maîtresse Priscillia émet l'idée de fermer la rue et de se garer plus loin. Le problème réside dans le lieu.

La solution pourrait être de placer des dos d'âne... Une rencontre aurait eu lieu avec une élue pour proposer d'en disposer sur le grand boulevard, l'élue y est favorable. A suivre.

- **Propreté des sanitaires**

M. RIHANE attire l'attention du Conseil d'École sur le sujet de l'hygiène scolaire. Certains enfants déplorent le manque de propreté des toilettes et la vétusté des équipements (tuyauteries...). Les enseignants abondent dans son sens et ajoutent que celles-ci sont également un lieu de jeu...ou de regroupement...pour les élèves de primaire ou du secondaire.

Cette question est apparemment récurrente à Saint-Exupéry au fil des années. Les parents demandent s'il est possible de faire appel à un prestataire ou mettre un personnel supplémentaire.

La directrice propose qu'un tableau de passage soit mis en place par le responsable de la maintenance afin de témoigner du nettoyage des lieux avant les récréations. L'ensemble des réparations nécessaires ne manqueront pas d'être faites. Il faudra peut-être envisager la présence d'un adulte lors des récréations.

- **Apprentissage du lingala**

Les parents demandent où en est le projet de cours de lingala. Cet apprentissage sera proposé sous forme d'atelier facultatif le lundi. Les cours seront assurés par Mme Banzouzi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h45.

Le secrétaire de séance
G. BOURDON



La présidente
A. GIBERT



ANNEXE concernant la composition des goûters

Tous les légumes et tous les fruits sont autorisés qu'ils soient crus, cuits, en compote ou secs.

Carotte	Pomme	Cerise	Orange	Fruits locaux (tondolos, etc)
Concombre	Banane	Abricots (frais ou sec)	Papaye	Pamplemousse
Poivron	Dattes	Compote	Poire	...
Olives dénoyautées	Raisin (frais ou sec)	Salade de fruits	Ananas	
Maïs	Kiwi	Mangue	Fraises	
Tomate	Mandarine/Clémentine	Pêche/Nectarine	Litchis	

Attention ! Les fruits à coques (noix, noix de cajou, noix de pécan, noix de macadamia, noix du Brésil, noisette, amande, etc), ainsi que les cacahuètes, sont des aliments très allergisants et susceptibles d'entraîner des réactions allergiques sévères (chocs anaphylactiques). Pour cette raison, par sécurité, ils **ne peuvent pas être autorisés à l'école** (« échange » de goûter possible entre les enfants)

Sont également autorisés :

- le pain nature, qu'il soit blanc, de seigle, aux céréales, complet, plat (type pain pitta), de mie...
- les Cracottes nature (non-fourrées)
- les biscottes nature
- les cornflakes nature
- les galettes de riz nature